



ENSEMBLE

POUR BÂTIR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



•
RENTRÉE 2017

#ac-caen



Région académique
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Sommaire

Page [3] Les chiffres clefs de l'académie

1. Les effectifs 1^{er} et 2nd degré
2. Le nombre d'établissements
3. Les personnels de l'Éducation nationale
4. Les résultats des examens session 2017

Page [8] L'école de la république

1. Un dédoublement des classes de CP en REP+
2. L'adaptation des rythmes scolaires
3. Une école inclusive qui favorise la réussite de chaque élève
4. La sécurité dans les écoles, collèges, lycées

Page [16] L'école des excellences

1. Des aménagements de la réforme du collège
2. Le numérique pour l'apprentissage
3. La formation et l'accompagnement des enseignants
4. L'innovation pour favoriser les apprentissages
5. Le renforcement de l'enseignement professionnel

Page [23] L'école de la bienveillance

1. La mise en place du dispositif « devoirs faits »
2. Le lien avec les parents
3. L'ouverture sur le monde pour tous
4. Les arts et la culture

Page [30] Les dates à retenir

Les chiffres clefs de l'académie

L'académie de Caen c'est **11 bassins d'éducation et de formation.**

1. Les effectifs 1^{er} et 2nd degré

A la rentrée 2017, l'académie de Caen devrait près de 260 000 élèves.

Effectifs du 1^{er} degré par département

		2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018 (prévision)
Effectifs Rentrée 2017	Calvados	67 391	66 906	66 072
	Manche	45 807	45 326	44 749
	Orne	26 037	25 767	25291
Académie		139 235	137 999	136 112

Effectifs du 2nd degré par département (hors EREA)

		2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018 (prévision)
Effectifs Rentrée 2017	Calvados	60 678	60 868	61 192
	Manche	40 541	40 321	40 248
	Orne	22 635	22 307	22 122
Académie		123 854	123 496	123 562

123 496 élèves

*dans le 2nd degré (hors EREA),
dont 864 élèves scolarisés en unité localisée
pour l'inclusion scolaire (ULIS collèges et ULIS lycées)*

69 844 collégiens

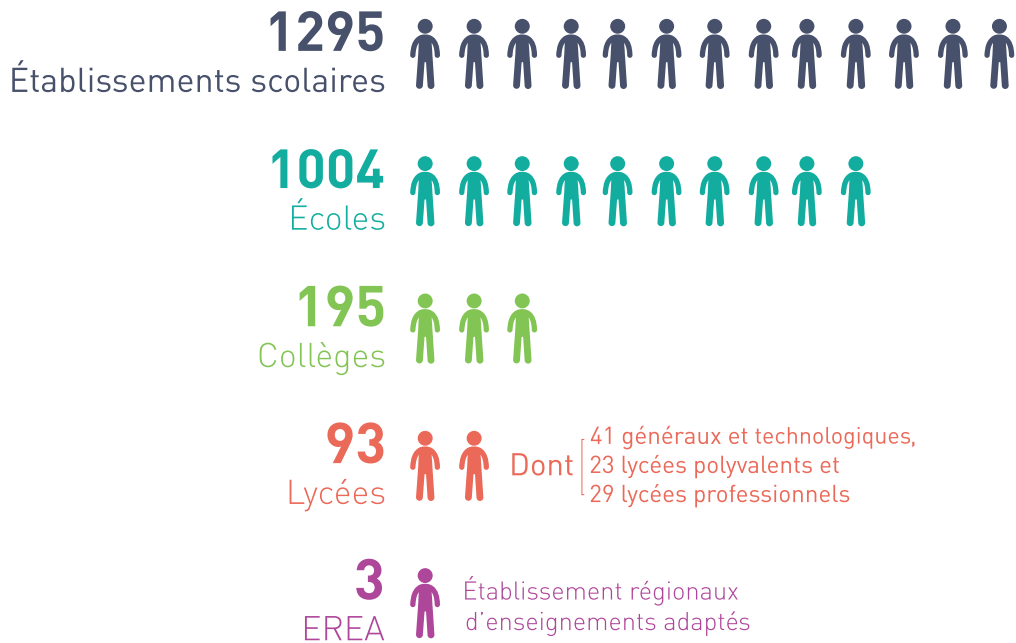
47 774 lycéens

*33 163 dans les voies générales et technologiques
14 611 dans la voie professionnelle*

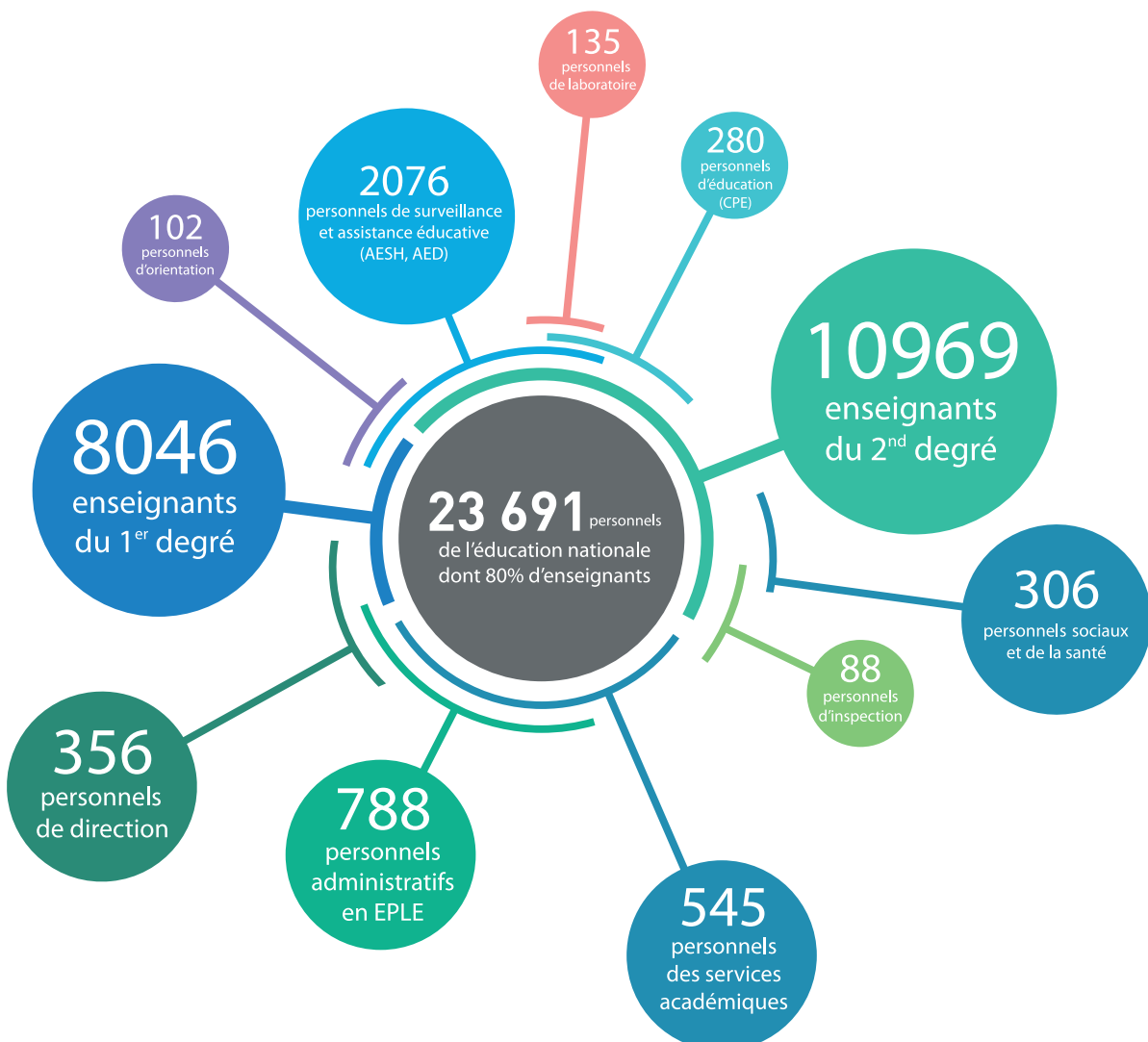
5 878 étudiants

en classes post-bac

2. Le nombre d'établissements



3. Les personnels de l'Éducation nationale

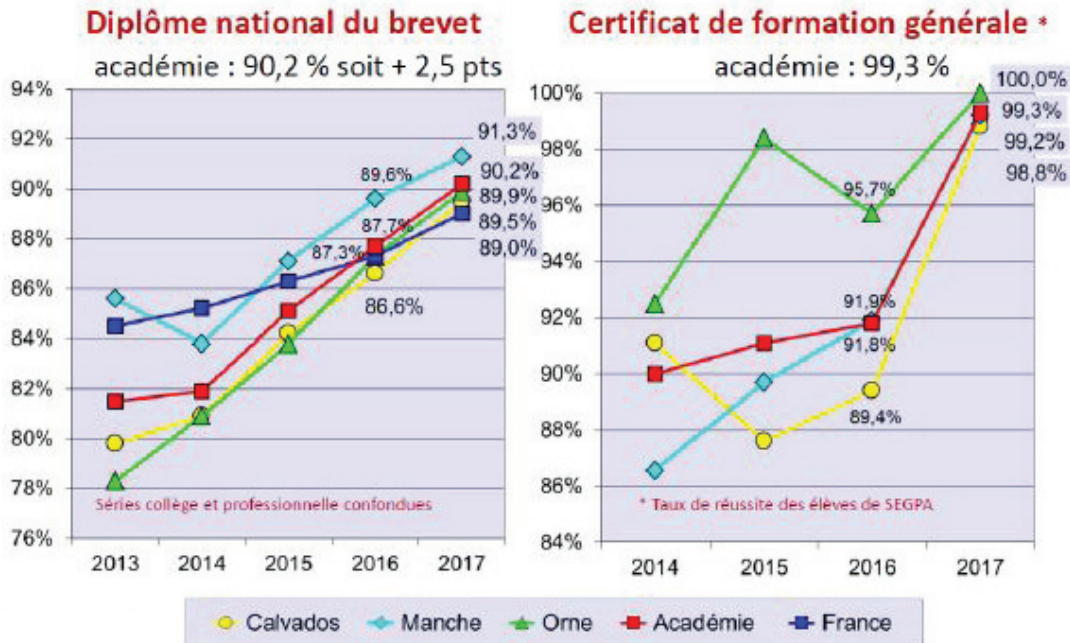


4. Les résultats des examens session 2017

Résultats DNB et CFG

Diplôme national du brevet et du certificat de formation générale

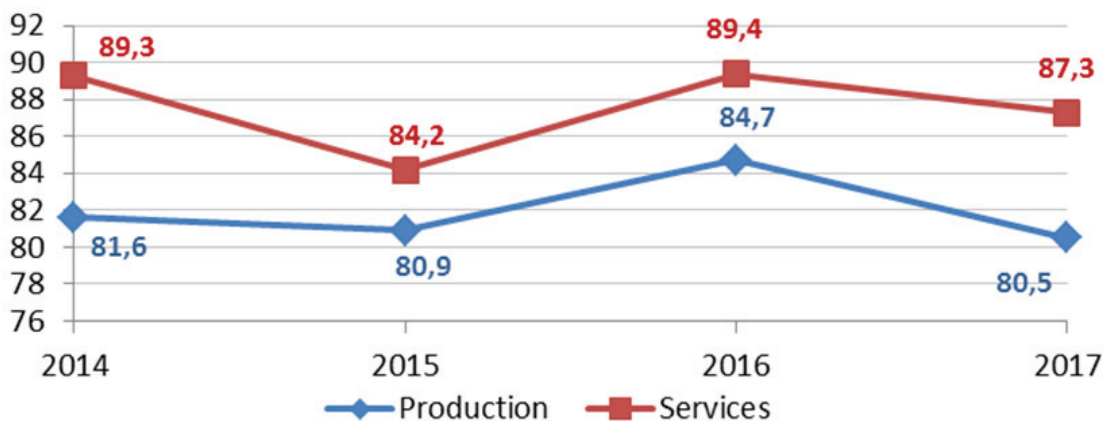
Les résultats du DNB augmentent de 3,25 points en série générale et diminuent de 3,83 points en série professionnelle.



Résultats BAC

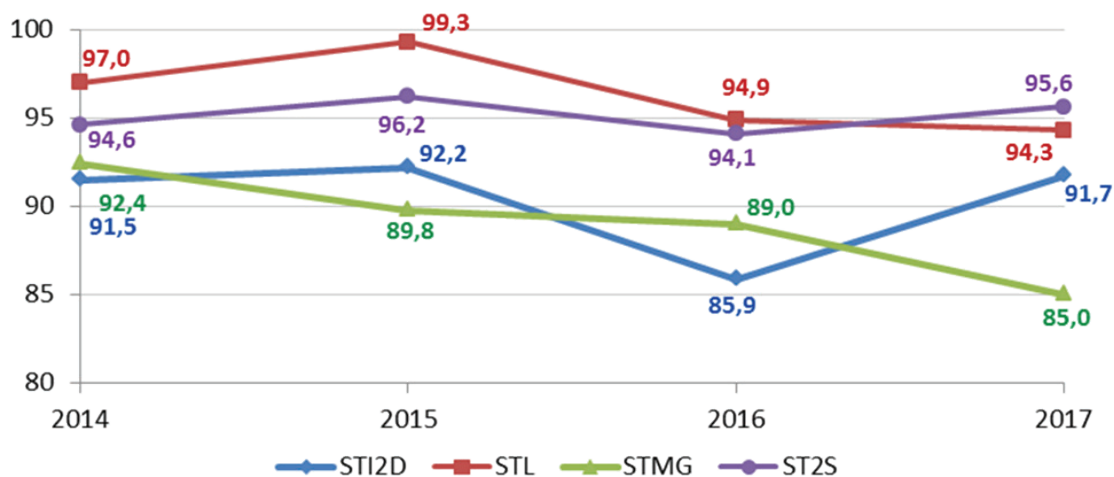
Baccalauréat professionnel

83,97 % des candidats ont été admis à l'issue du baccalauréat professionnel : 80,50 % dans le secteur de la production et 87,31 % dans le secteur des services ; soit 3,16 points de moins que l'année dernière.



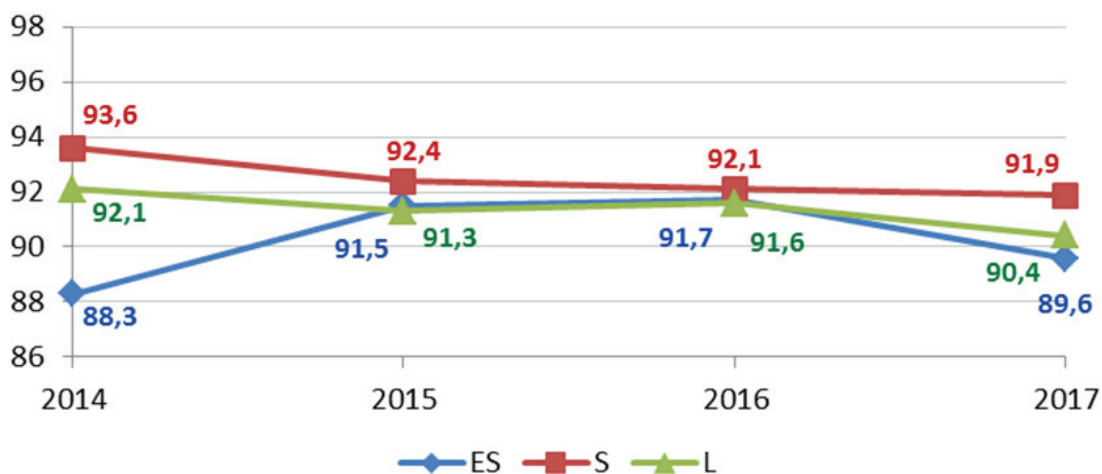
Baccalauréat technologique

Les résultats au baccalauréat technologique sont globalement en légère baisse (-0,43 points). Les évolutions sont contrastées selon les spécialités, avec une baisse plus marquée en série STMG et une hausse en série STI2D.



Baccalauréat général

Le taux de réussite global est de 90,88 % soit 1 point de moins qu'en 2016. La baisse est de 2,11 points en série ES et de 1,2 points en série L.



Rentrée 2017 : **permettre à tous de savoir lire, écrire, compter et respecter autrui**. Des mesures sont mises en place pour aider les plus fragiles : **dédoublage des classes de CP en REP+**, dispositif « **devoirs faits** », adaptation des rythmes scolaires et assouplissement de la réforme du collège.

RENTÉE 2017

4 MESURES POUR BÂTIR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Dédoubler les classes de CP en REP* *



Adapter les rythmes scolaires

- **À la rentrée 2017,** l'effort sera concentré là où c'est le plus nécessaire : 12 élèves maximum dans les classes de CP des REP+, afin d'agir à la racine pour combattre la difficulté scolaire.

- **À la rentrée 2018,** les classes de CP en REP et de CE1 en REP+ et REP seront progressivement dédoublées.

- **L'objectif global est « 100% de réussite en CP » :** en garantissant, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux :

- ☑ lire ☑ compter
- ☑ écrire ☑ respecter autrui

📄 D'INFORMATIONS

- **Donner aux acteurs de terrain davantage de liberté dans l'organisation de la semaine scolaire** afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des enfants.

- **Toute évolution de la semaine scolaire devra faire l'objet d'un consensus local** entre les communes, l'équipe éducative, les représentants des parents et les services académiques.

📄 D'INFORMATIONS



AU COLLÈGE

Instaurer le programme « devoirs faits »



Aménager la réforme du collège

- **Le travail personnel contribue à la réussite de la scolarité des élèves.** Les devoirs peuvent être une source d'inégalité entre les enfants et pèsent souvent sur la vie de famille.

- **Le programme « devoirs faits »** va proposer aux collégiens volontaires un soutien gratuit après la classe.

📄 D'INFORMATIONS

- **Donner davantage de liberté aux équipes pédagogiques** dans l'organisation de leurs enseignements pour qu'elles puissent s'adapter aux besoins des élèves.

- **Retrouver 100 % des bilans de 2015.**
- **Promouvoir l'enseignement du latin et du grec.**

📄 D'INFORMATIONS

* Réseaux d'éducation prioritaire renforcés

L'école de la république



1. Un dédoublement des classes de CP en REP+

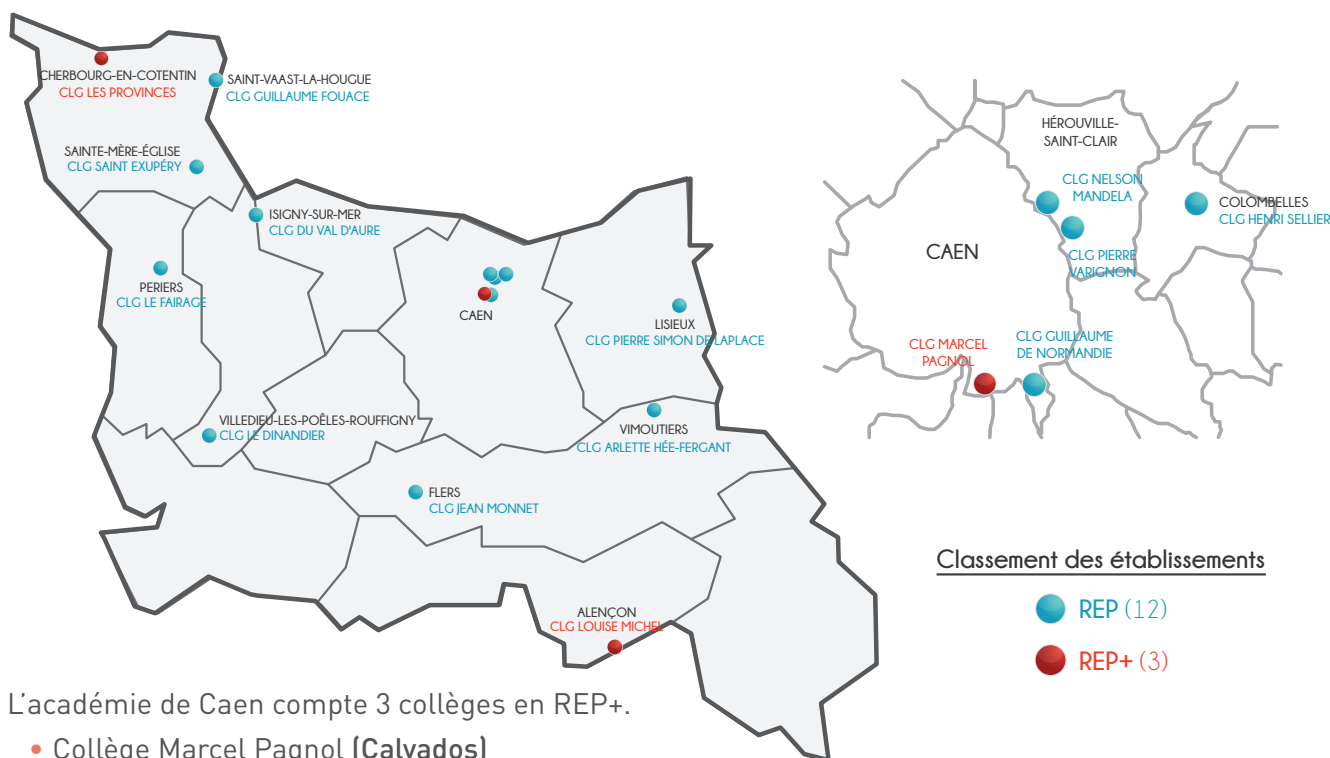
« 100% de réussite en CP » : accompagner les élèves dans la maîtrise des savoirs fondamentaux. Agir en primaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux est essentiel. Chaque enfant doit savoir « lire, écrire, compter et respecter autrui » dès le primaire.

Afin de soutenir les élèves les plus fragiles, dès la rentrée 2017, les classes de CP en REP+ vont être dédoublées. Cette mesure est la plus importante prise en faveur de l'éducation prioritaire depuis la création des ZEP en 1981. À la rentrée 2018, les classes de CP en REP, de CE1 en REP+ et REP seront également dédoublées.

En pratique, cela se traduit par la constitution de groupes d'une douzaine d'élèves par classe. L'effectif réduit permettra à l'enseignant de faire un accompagnement personnalisé de l'enfant et de s'adapter à son rythme. Des regroupements pourront être réalisés selon les activités proposées (sport, dessin, etc.).

#ac-caen

Les réseaux d'éducation prioritaire REP et REP+ de l'académie de Caen



L'académie de Caen compte 3 collèges en REP+.

- Collège Marcel Pagnol (Calvados)
- Collège les Provinces (Manche)
- Collège Louise Michel (Orne)

13 classes de CP sont concernées par le dédoublement dans l'académie. L'académie de Caen a maintenu, dans toutes les écoles qui en bénéficiaient déjà, le dispositif "Plus de Maîtres Que de Classes"(PMQC).

Les professeurs bénéficieront d'une formation adaptée à ce nouveau contexte d'enseignement afin de veiller à la qualité pédagogique déployée dans ces classes pour l'intérêt de l'enfant.

FOCUS dans la Manche (50)

- **6 CP dédoublés en REP + à Cherbourg-en-Cotentin :**
2 groupes de 11 élèves à l'école Noblet
3 groupes de 12 et 1 groupe de 11 à l'école Baquesne

Trouver des solutions pédagogiques pour être au plus près des élèves : **fluidité, flexibilité, réactivité et innovation** seront les maîtres mots de ces six classes.

Fonctionnement en groupe classe de 12 élèves : *étude des sons, lecture et compréhension des textes, éducation musicale et en arts plastiques, découverte du monde.*

Fonctionnement en groupes homogènes en fonction de la compétence travaillée : *encodage, production d'écrit, compréhension, numération.*

Fonctionnement en groupes hétérogènes restreints pour travailler en production orale, en numération.

Groupes de 24 avec les deux enseignantes pour les autres domaines d'apprentissage.

L'intervention de l'enseignant en charge du dispositif « **plus de maîtres que de classes** » se fera en priorité en CP. Une attention particulière sera portée à la cohérence et à la continuité des actions menées.

Il en sera de même avec les clubs « **coup de pouce** » organisés par la municipalité en dehors des temps scolaires.

Afin d'améliorer davantage les relations avec les parents et leur information, le jour de la rentrée, chaque enseignant·e accueillera dans la classe déterminée son groupe de CP pour que chaque famille identifie bien l'enseignant·e référent·e de son enfant. Il sera réservé un temps aux questionnements de chaque famille lors d'une réunion de rentrée organisée dans chaque école.

2. L'adaptation des rythmes scolaires



L'objectif premier de cette mesure est de donner aux acteurs de terrain davantage de souplesse dans l'organisation de la semaine scolaire afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des enfants. Le rythme peut être maintenu à 4,5 jours ou peut passer à 4 jours.

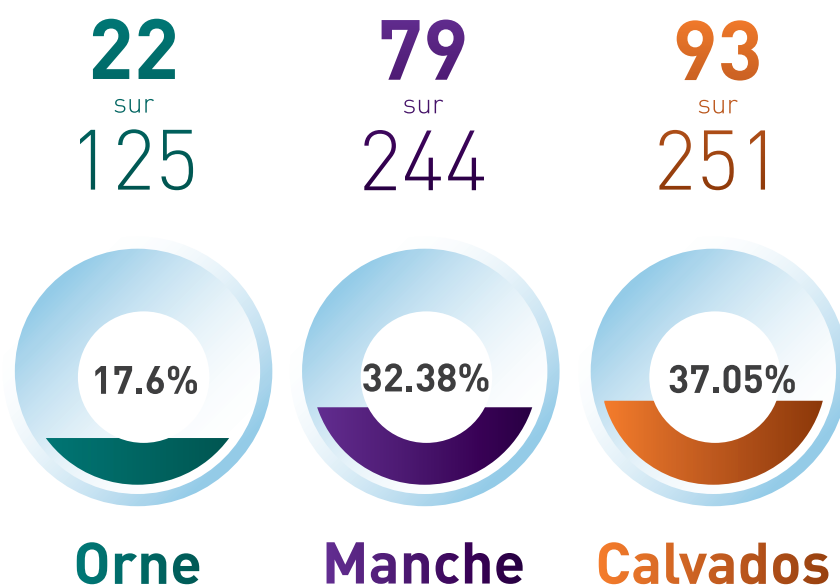
Toute évolution de la semaine scolaire doit faire l'objet d'un consensus local entre les communes, l'équipe éducative et les représentants des parents d'élèves en conseil d'école. Cette demande est ensuite soumise à l'accord du directeur académique.

- Pour préparer la rentrée 2017, chaque parent peut consulter et télécharger les horaires de l'école de son enfant sur :

<http://www.education.gouv.fr/horaires-ecoles>

#ac-caen

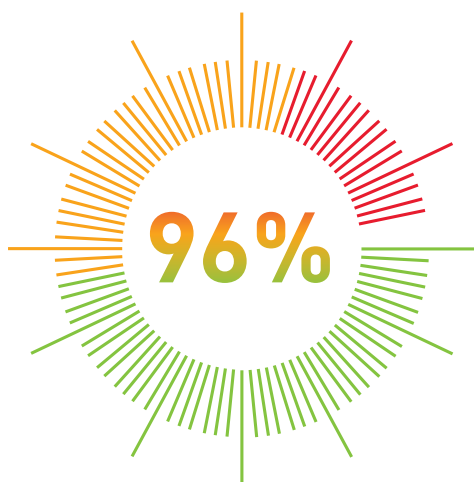
Nombres de communes ayant choisi une organisation du temps scolaire sur 4 jours



Le projet éducatif territorial dans la Manche (50) - (PedT)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, ce projet permet, grâce à une convention, d'aider les différents acteurs impliqués sur le terrain de coordonner leur action afin d'articuler les différents temps de l'élève (*scolaire, périscolaire, extrascolaire*).

Sa mise en place est accompagnée par un **Groupe d'Appui Départemental** réunissant la **direction académique (DSDEN)**, la **direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)**, la **CAF**, le **Conseil Départemental** et la **MSA**. Lancé en 2013, ce dispositif a permis d'éditer par exemple, un guide méthodologique, de maquettes pédagogiques, d'un document d'auto-évaluation ou l'élaboration de critères de qualité.



Pour la campagne 2017 / 2020 :

96% des communes de la Manche qui ont une école sur leur territoire souhaitent s'inscrire dans un PEDT



Sur 334 écoles:

140 écoles sous le régime de droit commun

86 écoles sous le régime de dérogation sur 9 demi-journées

22 écoles sous le régime du décret «Hamon»

86 écoles sous le régime de la semaine de 4 jours.

3. Une école inclusive qui favorise la réussite de chaque élève

Accueillir tous les enfants pour leur permettre d'apprendre, de progresser et d'obtenir une qualification est une priorité nationale.

A la rentrée 2017 sont prévues 80 000 personnes pour accueillir et accompagner d'avantage d'enfants en situation de handicap.

La convention partenariale académique pluriannuelle prévoit une action de formation conjointe à destination des professionnels participant à la scolarisation des élèves en situation de handicap et entend harmoniser les coopérations interprofessionnelles des acteurs d'un même territoire et le partage de références communes.

#ac-caen

Les élèves en situation de handicap : créations d'ULIS à la rentrée 2017

La scolarisation dans le milieu ordinaire (classe ou ULIS) se poursuit dans le second degré en collège mais également en lycée. Il s'agit pour l'académie de Caen de soutenir et d'accompagner cette scolarisation dans des degrés d'enseignement ayant des exigences en matière d'apprentissage de plus en plus élevées.

Afin de répondre à cet enjeu, les formations pédagogiques à l'inclusion scolaire et à la scolarisation des élèves en situation de handicap à destination des enseignants du second degré sont renforcées.

- **dans le public :**

4 ouvertures en collège : les sources d'Aure à Caumont l'Eventé, Senghor à IFS (*pour le Calvados*) et Pasteur à Saint-Lô, Jules Verne à St Hilaire du Harcouët (*pour la Manche*).

2 ouvertures en lycée : l'une dans les lycées de Granville et l'autre dans les lycées professionnels de Coutances : 9 élèves sortants d'ULIS collège sont affectés dans ces lycées. Une enseignante expérimentée interviendra pour sécuriser les parcours en inclusion et enseigner dans les matières fondamentales ou des adaptations pédagogiques sont indispensables.

- **dans le privé :**

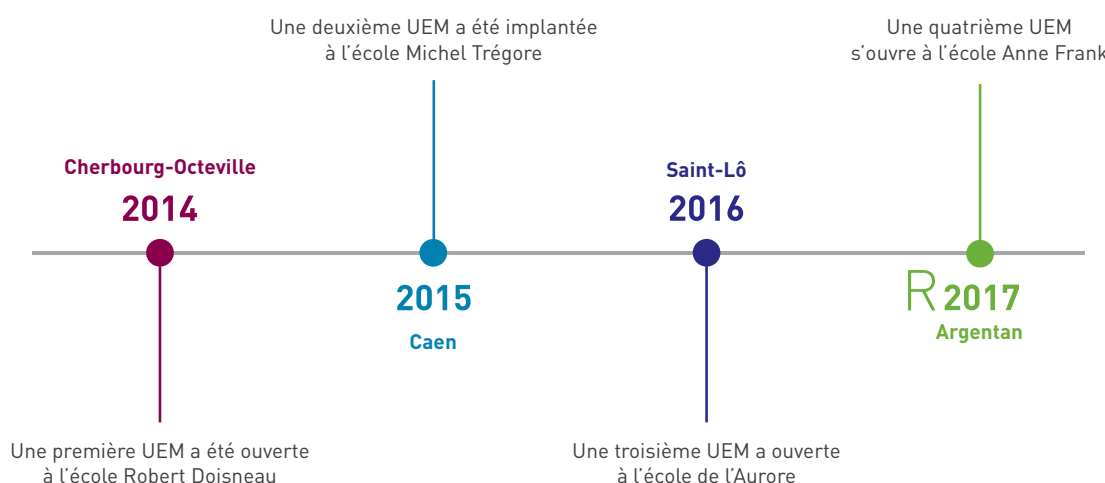
3 ouvertures d'ULIS : collège Interparoissial de Saint Lô, collège Saint Thomas d'Aquin à Flers et collège Don Bosco de Giel.

L'académie compte 80 ULIS dans les collèges et les lycées.

Les élèves en situation de handicap : l'autisme

Dans le cadre du quatrième plan autisme, l'académie renforce les réponses à apporter pour la scolarisation des élèves présentant des troubles du spectre autistique (TSA) dans les écoles et établissements scolaires.

- accueil scolarisation de tous les élèves.
- un enseignant référent est chargé de mettre en œuvre la scolarité de l'élève dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).
L'enseignant de la classe bénéficie des conseils d'un enseignant spécialisé dans la scolarisation d'élèves présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA) ou d'un conseiller pédagogique spécialisé dans la scolarisation des élèves en situation de handicap.



L'accompagnement des élèves allophones

- **1 unité pédagogique pour les élèves allophones scolarisés dans les lycées professionnels de l'agglomération caennaise:**

Implanté au lycée Laplace, ce dispositif ouvert à la rentrée 2017 sera pris en charge par un enseignant missionné pour un module linguistique permettant aux jeunes allophones de s'approprier les apprentissages scolaires et pour :

- ▶ accompagner leur inclusion dans les classes ordinaires,
- ▶ accompagner leur parcours jusqu'à leur sortie du dispositif.

Cet enseignant sera accompagné dans cette tâche par un assistant d'éducation et les services sociaux et de santé particulièrement mobilisés pour ce public en grande fragilité.

- **1 unité pédagogique pour favoriser l'inclusion des élèves allophones en classe ordinaire au collège Villey-Desmeserets à Caen**

L'Unité Pédagogique pour Elèves Arrivants Allophones (UPE2A) créée à la rentrée, aura pour mission, à partir du diagnostic initial des compétences scolaires de chaque élève, d'accompagner le parcours de réussite des jeunes. Il s'agira de contribuer à la fois aux apprentissages linguistiques des élèves et à l'accompagnement par des équipes des collèges à l'inclusion de ces élèves dans les cours ordinaires.

Le dispositif est implanté au collège Villey-Desmeserets à Caen. Il accueillera les élèves pour un module linguistique consacré à la langue de l'école en complémentarité de l'inclusion dans la classe d'âge de l'élève et dans son établissement de secteur.

- **Accueil, scolarisation et suivi des élèves allophones dans la Manche, une démarche qui intéresse d'autres académies**

Afin de permettre aux jeunes migrants relevant du second degré de s'inscrire dans des parcours de formation de réussite, un réseau d'acteurs s'est mis en place depuis 2015, pour accompagner ces jeunes. L'objectif est de favoriser leur qualification et donc leur intégration, autour du principe d'inclusion.

141 jeunes allophones se sont vus proposés une affectation sur le département de la Manche dans le second degré en **2016-2017** (125 en 2015-2016).

Le réseau d'acteurs s'étoffe et se professionnalise avec des enseignants Français Langue Seconde (FLS) intervenant en UPE2A, mais également avec des enseignants référents FLS en EPLE, formés par le réseau CASNAV (*à travers un plan de formation ambitieux*) qui accompagnent leurs collègues enseignants à la co-construction de progressions pédagogiques personnalisées.

4 UPE2A :

- Le lycée Grignard de Cherbourg-en-Cotentin,
- Le lycée Curie de Saint-Lô,
- Les lycées La Roquette - Les Sapins de Coutances,
- Le lycée La Morandière de Granville.

4. La sécurité dans les écoles, collèges, lycées

La sécurité dans les établissements est une priorité nationale. L'objectif est de protéger au mieux dans les établissements les élèves, les personnels et les familles.

Les mesures déjà mises en place sont renforcées par des travaux d'amélioration de la sécurité. Les exercices et formations pour adopter la bonne attitude en situation de crise, sont maintenus :

- 3 exercices sécurité dont 1 exercice "attentat intrusion",
- Formation aux premiers secours,
- Sensibilisation aux gestes qui sauvent.

La prévention de la radicalisation se poursuit par:

- la lutte contre les obscurantismes,
- le signalement des élèves qui présentent des risques de basculement,
- une attention portée à l'instruction à domicile et aux enseignements privés hors contrat.

► Retrouvez toutes les consignes et informations sur www.education.gouv.fr

SÉCURISATION DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES : UNE PRIORITÉ NATIONALE



ADOPTER LA BONNE ATTITUDE EN SITUATION DE CRISE

- Chaque école et chaque établissement disposent d'un plan particulier de mise en sûreté qui prend en compte le risque terroriste (PPMS attentat-intrusion)
- Organisation de trois exercices de sécurité dont un exercice attentat-intrusion
- Apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent

DIFFUSER LA CULTURE DE LA SÉCURITÉ DANS LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

- Formation annuelle des cadres de direction des établissements scolaires à la gestion de crise
- Prévention de la radicalisation

RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS CLARIFIÉ, CHAÎNE D'ALERTE ET DE GESTION DE CRISE RENFORCÉE

Secrétaire général, haut fonctionnaire de défense et de sécurité

- Veille à la bonne organisation et au fonctionnement et du dispositif national de gestion de crise, en particulier la chaîne d'alerte

Cellule de veille et d'alerte

- Garantit une réactivité maximale en cas d'alerte

Recteur

- Arrête le dispositif de préparation et de gestion de crise le plus adapté aux particularités de l'académie

IA-Dasen, assisté d'un référent sûreté éducation nationale

- Relais les instructions ministérielles et rectorales
- Accompagne la mise en œuvre des PPMS et de leurs exercices, ainsi que des diagnostics de sûreté

Directeurs d'école et chefs d'établissement

- Veillent à la sécurité des élèves, et plus généralement, des membres de la communauté éducative

L'école des excellences



1. Des aménagements de la réforme du collège

Aujourd'hui, le collège n'arrive pas à corriger suffisamment les inégalités apparues dès l'école primaire. La rentrée 2017 marque une nouvelle étape dans l'organisation des enseignements du collège en donnant plus de souplesse et de liberté dans l'organisation.

Les objectifs sont de répondre le mieux possible aux besoins des élèves, enrichir l'offre d'enseignement, proposer une ouverture sur l'Europe et sur le monde et valoriser les racines culturelles

Les collèges qui veulent garder l'organisation pédagogique actuelle le pourront. Les établissements qui souhaitent faire évoluer l'organisation pour mettre en place un enseignement de latin et de grec, développer les classes bilingues ou les sections européennes, pourront le faire également.

#ac-caen


Classes bilingues dans l'académie de Caen

		Nb 2016			Nb 2017
R 2016 Rentrée 2016	Calvados	6	R 2017 Rentrée 2017	Calvados	47
	Manche	6		Manche	30
	Orne	3		Orne	18

Permettre l'apprentissage des langues vivantes dans des collèges de petite taille de la Manche

- Collège Les Embruns d'Agon-Coutainville,
- Collège Anne-Heurgon-Desjardin de Cerisy-la-Salle,
- Collège Jean-Monnet de Marigny-Le Lozon,
- Collège Le Moulin de Haut de Percy-en-Normandie.

Par le biais d'un partenariat avec Manche numérique et le conseil départemental de la Manche, une enseignante assure des cours d'allemand dans des collèges à petits effectifs, par le biais du visio-enseignement. Les collèges sont associés deux par deux. **Les effectifs par collège sont de 10 élèves maximum** de la 6^e à la 5^e. L'enseignement en présentiel est maintenu en 4^e et 3^e. Elle assure également un cours d'une heure tous les 15 jours par groupe se rendant dans chaque collège.

 **Un exemple d'enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) au collège Simone Veil, Villers Bocage (14)**

- **EPI Langues et cultures de l'Antiquité 5^e « Ils sont partout ces Romains » :** langues et cultures de l'antiquité, français, espagnol, italien, allemand expérimenté

L'objectif principal proposé dans le cadre de cet enseignement pratique interdisciplinaire était de développer des compétences d'intercompréhension des langues.

Il a permis d'ouvrir la réflexion à d'autres sujets :

- s'intéresser aux différents phénomènes linguistiques liés à l'évolution du latin vers les langues romanes enseignées au collège (*italien, espagnol, français*),
- remonter aux origines indo-européennes du latin et des langues vivantes parlées en Europe,
- élaborer une compréhension plus profonde du système linguistique du français et des langues étrangères,
- s'intéresser au patrimoine culturel et artistique romain en Europe.

2. Le numérique pour l'apprentissage

Développer l'usage du numérique dans les apprentissages est un des objectifs majeurs des orientations nationales, déclinées en académie.

A la rentrée 2017, l'académie de Caen continue le déploiement du Plan numérique pour l'éducation (PNE). Il s'articule autour de 3 piliers :

ÉQUIPEMENT

- Des classes mobiles avec tablettes en collège

- Équipement élèves et enseignants du collège

- Des classes mobiles de tablettes à l'école

- Cofinancement État : 1 euro pour 1 euro

FORMATION

- Des formations de toutes les équipes enseignantes concernées

- Faire évoluer les pratiques professionnelles

- Développer une culture numérique, et l'éducation aux médias et à l'information

RESSOURCES

- Mise à disposition de ressources numériques, du CM1 à la 3^e(BRNE)

- Une subvention pour l'acquisition de ressources pédagogiques numériques :

- 30 € par élève et enseignant équipé en collège

- 500 € par école équipée

Pour mettre en œuvre cet objectif, la délégation académique au numérique éducatif (DANE) a pour but d'engager et d'accompagner les écoles, les collèges et les lycées dans une dynamique de changement au et par le numérique afin de favoriser l'orientation et la réussite de tous les élèves, tout au long de leur cursus.

Pour ce faire, la DANE met en place sur le territoire académique des actions articulées autour d'un réseau de compétences pour développer des projets numériques de terrain.

En 2017 - 2018, la DANE s'emploiera à associer le numérique dans la formation continue, le pilotage et la conduite du changement.

#ac-caen

Les collèges Lab

Il s'agit d'une aide spécifique apportée à des projets « laboratoire », à l'échelle d'un établissement, visant une plus grande efficacité et acceptant une certaine agilité dans la mise en œuvre.

Cela se traduit par des équipements individuels incluant des services associés (comme par exemple un modèle de cloud à la demande) ou encore d'équipements et de services collectifs favorisant les nouvelles formes d'apprentissage, la transformation pédagogique et l'adaptation des espaces. Tous les enseignants des collèges sélectionnés bénéficieront de formations en accompagnement de la transformation des pratiques et de ressources pédagogiques.

Les 5 collèges lab sélectionnés pour la rentrée 2017 sont :

- Marcel-Pagnol – Caen (14)
- Des Douits – Falaise (14)
- Gambetta – Carentan (50)
- La Chaussonnière (Avranches) – Saint-Martin-des-Champs (14)
- Molière – L'Aigle (61)

Les écoles de la Manche s'équipent en tablettes tactiles et en ordinateurs portables

Dans le cadre du plan numérique pour l'école, élèves et enseignants des 97 écoles de la Manche disposeront à la rentrée 2017 de classes mobiles, de tablettes tactiles et d'ordinateurs portables. Ces écoles sont devenues éligibles au plan numérique, à la suite de la décision du Conseil départemental de la Manche d'équiper tous ses collèges en classes mobiles de tablettes tactiles. En partenariat avec leurs collectivités et l'équipe des ERUN (enseignants référents aux usages du numérique), ces écoles ont constitué des dossiers pédagogiques et d'équipement qui ont été retenus par le ministère de l'Éducation nationale.

3. La formation et l'accompagnement des enseignants

Former les enseignants tout au long de leur carrière est essentiel pour les accompagner dans leur quotidien. Il est nécessaire qu'ils puissent s'adapter et s'enrichir des évolutions des méthodes d'apprentissage issues de la recherche et de l'observation des comportements des jeunes générations.

À la rentrée 2017, chaque enseignant du 1^{er} comme du 2nd degré bénéficiera d'au moins 3 jours de formation continue adaptée aux besoins rencontrés dans son quotidien.

#ac Caen

Le plan de formation académique

L'académie de Caen renforce son offre de formation en proposant des thématiques qui répondent à des besoins actuels et proposent de nouvelles méthodes pédagogiques : neurosciences et neurolinguistique, projets et innovations pédagogiques liés au numérique, maîtrise des processus d'information.

Les formations proposées s'inscrivent progressivement dans des dynamiques collaboratives de recherche-action, au niveau d'équipes d'établissement ou de bassin d'éducation.

Quelques illustrations des thématiques proposées

- **Construire avec l'élève son parcours de réussite:**
faire de l'élève un véritable acteur de son projet de formation et un membre responsable et engagé de la communauté collégienne.
- **Réseaux sociaux et apprentissages: cycle 4 jours:**
ateliers pratiques, décodage des procédés de l'info à l'intox et lancement expérimentation en classes...accompagner et suivre la mise en place d'activités pédagogiques (*innovantes et prospectives*).
- **Utiliser les technologies numériques pour dynamiser:**
utilisation du smartphone ou tablette numérique pour réaliser un sondage. Créer et utiliser des capsules vidéo . Créer et utiliser les cartes mentales.
- **Comprendre et accompagner les usages d'Internet:**
accompagner la mise en place d'actions locales sur les usages d'internet et des réseaux sociaux.
- **Fake news, complotisme, fact-checking:**
donner des clés pour faire la différence entre l'info et l'intox, identifier les mécanismes et la rhétorique utilisés dans les théories du complot.

- **La fabrique de la désinformation:**
présentation d'activités pédagogiques autour des thématiques de la désinformation.
- **Enfant, ados : comprendre pour mieux interagir:**
renforcer les compétences des personnels à la lumière du développement psychoaffectif de l'enfant et de l'adolescent.
- **Cerveau, mémorisation et pédagogie:**
améliorer la connaissance des élèves par les neurosciences.

Professionalisation des personnels encadrant le dispositif contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) sur le REP de Lisieux

Tous les personnels du CLAS sur le REP de Lisieux ont été invités à participer à une session de formation sur le thème : « Comment aider les élèves à mieux comprendre ? ».

Ce dispositif construit en partenariat avec les PEP14 a permis, en appui sur la compétence des conseillers pédagogiques de la circonscription de Lisieux sud, de présenter des gestes professionnels susceptibles de mieux aider les élèves à comprendre des textes lus ou entendus. La formation des personnels du CLAS avait pour objectif de faire prendre conscience aux stagiaires que la compréhension d'un texte lu ou entendu appelle la mobilisation d'un ensemble complexe de compétences.

4.L'innovation pour favoriser les apprentissages

Développer une culture de l'innovation sur le terrain auprès des équipes pédagogiques permet de tester des dispositifs et à terme de faire évoluer les apprentissages, pour mieux accompagner l'élève vers sa réussite. Cela nécessite également de renforcer les liens avec la recherche scientifique notamment dans l'enseignement supérieur.

L'innovation, entendue comme une volonté partagée de travailler autrement afin de répondre d'une manière plus adaptée et plus efficace à des besoins ou difficultés repérées des élèves et plus largement dans la transmission des savoirs, est au cœur du projet académique.

#ac-caen

Le CARDIE (Centre Académique de Recherche-Développement en Innovation Expérimentation) de l'académie de Caen est chargé de l'accompagnement des établissements et du développement de la politique nationale d'innovation et d'expérimentation impulsée par le Département Recherche-Développement, Innovation et expérimentation (DRDIE).

Psychologie et neurosciences cognitives au service des apprentissages au collège de Lessay (Manche)

Ce projet s'est inscrit dans l'enjeu de donner du sens aux apprentissages et d'impliquer activement les élèves dans leurs processus d'apprentissage en leur permettant de les comprendre et de mieux savoir comment les rendre les plus efficaces possible. Il s'agit ainsi pour chaque élève de prendre conscience de son fonctionnement individuel, de repérer ses forces et ses faiblesses. A travers les connaissances acquises en sciences cognitives et les expérimentations qu'il mène parallèlement, l'élève peut (re)prendre confiance en sa capacité à réussir et à mener à bien son projet scolaire.

► 3 maîtres de conférence de l'université de Caen Normandie ont accompagné l'expérimentation.

Ce dispositif a remporté le prix de l'évaluation des apprentissages aux journées nationales de l'innovation 2017

5. Le renforcement de l'enseignement professionnel

Un lycéen sur trois est un lycéen professionnel. Il est nécessaire d'adapter cette voie en modernisant l'offre de formation, pour qu'elle soit en adéquation avec les besoins d'un territoire et de son économie.

Il faut favoriser l'insertion professionnelle de ces jeunes en facilitant des complémentarités avec l'apprentissage ainsi qu'en orientant ces bacheliers vers les filières dans lesquelles leurs chances de réussite sont les plus élevées.

#ac Caen

- **L'offre de formation** évolue pour répondre à une insertion professionnelle réelle analysée au regard des besoins de compétences attendues par les entreprises. Ces évolutions se feront en cohérence avec l'offre de formation déjà existante dans les établissements, en termes de filière de formation et/ou de niveau. Les ouvertures s'inscrivent en cohérence avec les orientations stratégiques définies par la Région et les Ministères concernés et privilégient les formations innovantes favorisant la réussite des élèves et apprentis les plus en difficulté.

2 campus des métiers et des qualifications (CMQ) à Cherbourg-en-Cotentin :

- ▶ « *Industrie des énergies* »,
- ▶ « *Pôle normand des métiers de la mer* ».
- A la rentrée 2017, **les réseaux établissements** vont être mise en œuvre de manière opérationnelle à l'échelle de la région académique. Ces réseaux préexistants dans l'académie de Rouen, auront pour vocation de fédérer, mutualiser les actions entre les établissements de formation d'un même secteur. Le second objectif de cette mise en synergie et de proposer des parcours plus ambitieux aux élèves. Enfin, ils seront le creuset des évolutions de la carte des formations afin de proposer une réponse actuelle et adaptée aux besoins des entreprises et des territoires.

Projet d'accueil en lycée professionnel

Les périodes d'accueil et d'intégration des élèves et apprentis entrants en lycée professionnel se développent et se généralisent dans les établissements. Dorénavant, un projet d'accueil permettant de définir le profil de chaque élève, de mobiliser et renforcer la cohésion des équipes pédagogiques et éducatives dans un travail complémentaire entre enseignement général et enseignement professionnel est mis en place afin de favoriser la réussite en lycée professionnel. Les relations Ecole-Famille-Entreprise sont une priorité : des actions permettant d'associer les parents et les professionnels pour faire mieux connaître les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), rendre explicites les attentes et contraintes de l'entreprise et associer les parents à la sécurisation du parcours d'orientation sont accentuées.

Au lycée Curie-Corot de Saint-Lô, est organisé à la rentrée un accueil permettant aux élèves de seconde professionnelle d'intégrer le lycée une journée avant la rentrée des classes de première et de terminale. Les nouveaux arrivants bénéficient d'un moment privilégié pour découvrir leur nouvel établissement au travers d'un « rallye découverte », prétexte à un challenge mixant des questions portant sur la découverte du lycée, des tests d'habileté ou sportifs dont l'un des objectifs est de créer de la cohésion dans les groupes par l'entraide.

Mise en place également de journées découverte d'entreprises et rencontres de professionnels au sein du lycée. L'objectif est de permettre aux élèves de se projeter sur leur future profession pour qu'ils puissent en avoir une image valorisante. La rencontre avec des professionnels permet de compléter cette image et d'entendre un discours valorisant.

Dans le courant du premier trimestre, trois ou quatre semaines après la rentrée, une journée sera dédiée à la thématique de la recherche des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Le projet d'accueil vise à :

- accueillir les élèves afin de favoriser leur intégration dans leur nouvel établissement et marquer leur entrée dans la voie professionnelle ;
- donner confiance aux élèves dans leur choix de la filière professionnelle ;
- faciliter la recherche des périodes de formation en milieu professionnel ;
- sensibiliser les élèves à la nécessité de prendre en compte la « posture professionnelle » (*Comportements attendus au lycée et en milieu professionnel, responsabilisation, effort collectif...*).

Repréparation Flash

**REPRÉPARATION
FLASH À L'EXAMEN
CAP ET BAC PRO**

OBTIENS-LE
EN DÉCEMBRE !

Tu as le droit de "repréparer"
ton diplôme et tu peux garder
tes notes supérieures
ou égales à 10

L'académie de Caen t'offre en plus
la possibilité d'avoir ton diplôme
rapidement !

Contacte ton lycée ou ton CIO
le plus proche de ton domicile.
Retrouve-les sur www.ac-caen.fr/cio/

Reste motivé(e)
et réalise ton projet pro

Ce dispositif propose uniquement dans l'académie de Caen
sédentaires aux candidats en CAP et Bac pro, dont les spécialités
sont habilitées au Contrôle en Cours de Formation (CCF) intégral
et qui ont échoué aux épreuves générales de leur examen.

Liste des CIO

Logos: Académie de Caen, CAP, Bac Pro, CCF, CIO

Cette rentrée voit la mise en œuvre d'un dispositif académique de "repréparation Flash" à l'examen en enseignement général. Il vise à accompagner la réussite des élèves ayant échoué dans les disciplines générales (*note moyenne entre 8 et 10*) à la session de juin, en CAP ou Bac pro. Un accompagnement, d'une durée de 3 mois, est réalisé pour une passation des épreuves en décembre.

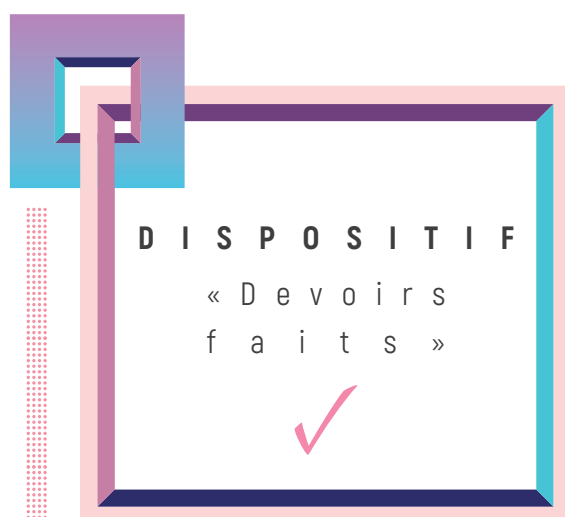
L'école de la bienveillance



1. La mise en place du dispositif « devoirs faits »

Le travail personnel est important pour la réussite de la scolarité. Pourtant, les devoirs sont une source d'inégalité entre les enfants et pèsent souvent sur la vie de famille. Dès la rentrée 2017, le programme « devoirs faits » sera proposé au collège après les cours.

L'objectif est que les devoirs soient faits à l'école afin d'apporter un soutien gratuit à l'élève en difficulté et d'apaiser la charge des familles.



DEVOIRS FAITS



adressé aux
élèves volontaires



en lien avec
les parents



**volume horaire
fixé par
l'établissement**

**étude accompagnée
et encadrée**
pour faire les devoirs
en veillant à l'articulation
avec le travail personnel
dans la classe

**rend explicites
les attendus**
scolaires du travail
personnel de l'élève

prise en charge possible :
professeurs, personnels
d'établissement, assistants
d'éducation, volontaires
du service civique,
associations partenaires,
etc.

L'aide au travail personnel a déjà été mise œuvre pour toutes les classes du collège. Les devoirs ont été distingués entre ceux qui relèvent de l'entraînement, donc à faire à la maison, de ceux qui relèvent des devoirs faits au collège.

Les collégiens sont accompagnés et encadrés par un professeur et/ou un assistant d'éducation pour apporter une aide méthodologique.

Des réunions de concertation ont lieu régulièrement pour harmoniser les quantités de devoirs et réguler si besoin. Cette harmonisation est fluide parce que le collectif de professionnels partage la même culture et développe la même méthode pour tous les élèves du collège. L'implication des familles est intégrée au dispositif également avec l'objectif de les associer, en leur expliquant la démarche et leur rôle, et ainsi permettre à l'enfant de devenir de plus en plus autonome dans la gestion de ses devoirs au fil des années. Un temps de 2 heures obligatoires par semaine dans l'emploi du temps y est consacré.

2. Le lien avec les parents

La qualité de la relation entre l'école et les parents constitue un levier tant pour améliorer le climat que pour lutter contre l'échec scolaire.

Les droits des parents d'élèves à assurer leur rôle éducatif sont alors reconnus à travers un droit d'information sur le suivi de la scolarité et du comportement scolaire de leurs enfants, un droit de réunion s'exerçant dans le cadre de réunions collectives ou de rencontres individuelles, un droit de participation par leurs représentants, membres ou non d'une association, élus ou désignés pour siéger dans les instances des écoles et des établissements scolaires.

Afin de suivre la scolarité des enfants, le ministère met en place plusieurs outils :

L'application mobile eParents est spécialement dédiée aux parents d'élèves. Elle apporte des informations et des réponses de manière pratique et concrète, au plus près du quotidien des enfants et de leur établissement. En renseignant le niveau de scolarité ainsi que l'école ou le collège du ou des enfants, les parents peuvent recevoir des notifications, consulter et télécharger le calendrier scolaire, les nouveautés de l'établissement, etc.

La Malette des Parents met à la disposition des équipes pédagogiques volontaires les outils pour animer la discussion avec les familles lors d'ateliers-débats. Il propose des éléments clefs pour asseoir une relation avec les parents, des ressources et des illustrations afin d'aider à faire des espaces parents un élément moteur de la mise en réussite de la coéducation.

En parallèle, les parents d'élèves peuvent s'investir directement dans la vie de l'établissement de leur(s) enfant(s). En effet, durant l'année scolaire 2016-2017, le **statut du parent délégué** a été mis en place, permettant aux familles d'y être associées.

À la rentrée scolaire 2017, ce statut se structure d'une part autour de leur participation dans les instances et la vie de l'école ou l'établissement scolaire, d'autre part sur la reconnaissance de leur engagement comme parents d'élèves délégués.

#ac Caen

Faciliter le déploiement de "One", ENT (Espace Numérique de Travail) premier degré dans la Manche grâce à un partenariat

La DSDEN de la Manche, l'Atelier Canopé de Saint-Lô et Manche Numérique se sont associés pour mutualiser leurs compétences et travailler à la mise en place d'un ENT dans le 1^{er} degré. Pendant 3 ans, quatre écoles ont pu expérimenter un ENT intégrant des fonctionnalités absentes de l'offre publique, destinées à une meilleure structuration de l'apprentissage.

A la rentrée 2017, c'est une vingtaine d'écoles issues de collectivités comme Saint-Lô ou Granville, qui vont abonner leurs écoles. Des interlocuteurs privilégiés comme les parents élus au conseil d'école ou les différentes associations ou structures périscolaires pourront intégrer cet espace clos et sécurisé.

"One" est un outil de communication qui renforce le lien entre les équipes pédagogiques et les parents. Mais c'est aussi un outil de production adapté aux jeunes élèves ; l'ergonomie (issue de travaux de recherche en ergonomie) est simple et intuitive. Une part belle est faite aux projets collaboratifs et à l'utilisation d'enregistrements vocaux (simplifiée par des outils intégrés). Enfin, l'ENT « One » devient le support d'un vrai travail sur les réseaux sociaux et l'identité numérique.

3. L'ouverture sur le monde pour tous

L'ouverture sur le monde pour les élèves est l'ouverture des esprits à la connaissance et à la compréhension de la diversité des cultures et des sociétés. Cela nécessite de renforcer un certain nombre de mesures existantes avec un contexte européen et international en mouvement permanent.

Pour former des citoyens du monde, il est nécessaire d'apprendre des langues étrangères pour communiquer, comprendre. Il faut également favoriser la mobilité des élèves et des enseignants et accueillir des élèves et enseignants d'autres pays.

La mobilité et les partenariats sont suivis en académie par les délégués académiques aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic) dont le rôle est d'accompagner les établissements dans leur recherche de partenaires, de financements et de conseils pour développer la mobilité et les partenariats.

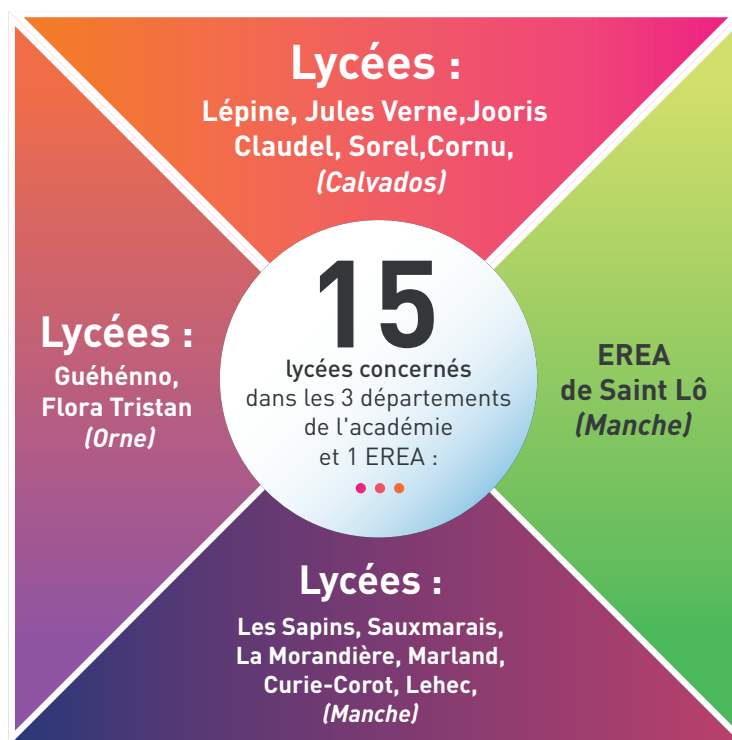
#ac Caen

Mise en œuvre de la politique d'ouverture à l'international de l'académie



A la rentrée 2017, mise en place du consortium Erasmus+

Le projet européen **ERASMUS+** va permettre à des élèves de l'académie éloignés de la mobilité, d'accéder à une expérience à l'étranger à travers un stage professionnel de 4 à 8 semaines dans un pays européen avec une prise en charge financière complète par la Commission européenne sur 2 ans. Ils pourront valoriser leur expérience à l'étranger par la certification européenne Europass et par la mention option mobilité européenne au baccalauréat.



542 mobilités d'élèves
de 1^{re} et terminale
de baccalauréat professionnel
filières **de 4 à 8 semaines**



113 mobilités de professeurs de 9 filières professionnelles (*gestion administration, communication graphisme, service, hôtellerie restauration, automobile, véhicules industriels, logique transport, hygiène et sécurité, services à la personne*), DDFPT, formateurs et inspecteurs.

Les élèves et les personnels seront en mobilité pendant deux ans d'octobre 2017 à mai 2019 dans 12 pays différents (Allemagne, Italie, Pologne, Royaume-Uni, Norvège, Finlande, Chypre, Espagne, Portugal, Malte, République Tchèque, Irlande) suivant un calendrier propre à chaque établissement.

Agenda :

18 octobre 2017, dans le cadre des Erasmus days : « Le consortium FORCES, c'est parti ! »

- Formation conjointe personnels et élèves sur l'utilisation des outils numériques pour préparer la mobilité, communiquer sur l'expérience vécue pendant et après la mobilité.
- Echanges d'expériences entre pairs pour les élèves candidats à la mobilité et les élèves expérimentés.
- Choix du logo du consortium après le concours proposé aux élèves des 16 établissements
- Remise de la plaque « Etablissement labellisé Erasmus+ » aux 16 établissements.

Un film sera tourné par Canopé lors de cette journée.

Coopération avec la Mission laïque française et ses établissements nord-américains

Une convention de partenariat avec la Mission Laïque Française (MLF) a été signée à New York en avril 2017. Dès septembre 2017, cette coopération permettra aux élèves de l'école élémentaire au baccalauréat dans l'académie de s'ouvrir à l'international en développant des projets bilatéraux toutes disciplines confondues avec les élèves des établissements nord-américains partenaires de la Mission Laïque Française.

Ces échanges reposeront sur une utilisation accrue des outils numériques de communication et sur des actions thématiques fortes non exhaustive : éducation citoyenne, découverte des patrimoines culturels de part et d'autre de l'Atlantique, classes mémorielles en lien avec le Mémorial de Caen, parcours culturel et artistique partagé, développement durable, festival du film américain à Deauville, Prix des correspondants de guerre à Bayeux. La coopération entre les établissements inclut également les mobilités effectives et des élèves des deux côtés de l'Atlantique suivant les projets construits.

Les établissements français ont proposé des projets dès le mois de mai 2017 à leurs homologues américains. Les échanges virtuels via les outils numériques commenceront dès la rentrée de septembre 2017. Un accueil d'élèves américains est prévu dès le printemps 2018.

Un travail spécifique avec le Mémorial de Caen sur les classes mémorielles franco-américaines sera conduit dès octobre 2017. Le groupe de pilotage de ce projet d'envergure comportera des chefs d'établissements, des professeurs, des inspecteurs, la DACC, les représentants de la Mission Laïque aux États-Unis.

Accueil et scolarisation des jeunes australiens à Cherbourg-en-Cotentin

À titre expérimental, un dispositif international franco-australien est mis en place à la rentrée 2017 pour accueillir les enfants des familles australiennes qui viennent s'installer pour travailler sur le territoire.

4. Les arts et la culture

Pour le ministre de l'Éducation nationale, l'accès à la culture est un grand enjeu de bonheur des élèves et d'égalité dans la société.

Les arts et à la culture sont indissociables de tous les apprentissages dispensés aux élèves. Favoriser les expérimentations, les découvertes et les connaissances artistiques permettent aux élèves d'avoir une compréhension générale plus large et ouverte sur le monde. Les arts et la culture doivent être accessibles au plus grand nombre.

La rentrée 2017 se fera cette année en musique afin de faire du premier jour d'école un moment convivial et festif et souhaiter de manière chaleureuse la bienvenue aux élèves et débiter l'année avec confiance.

Ce sont les élèves volontaires déjà présents l'année précédente, qui accueilleront cette année leurs nouveaux camarades en musique. La chorale et/ou l'orchestre existants seront au cœur de l'organisation de cet événement ainsi que les parents d'élèves musiciens, le milieu associatif et les collectivités locales. Cette opération se réalise en lien étroit avec le ministère de la culture de sorte que toutes les institutions culturelles pourront être sollicitées pour organiser ce moment.

#ac-caen

Des résidences d'écrivains dans le Calvados, la Manche et l'Orne

Pour l'année 2017-2018, le rectorat de l'académie de Caen avec l'appui de ses partenaires, DRAC de Normandie, IMEC et CRL, innovent la mise en place de « résidences d'auteur·e·s », résidences de création et d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire.

Ces résidences d'auteur·e·s, visent à favoriser la maîtrise de la langue, jusqu'à la production écrite, dans la logique du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de l'élève et dans une démarche de projet, il s'agit donc de sensibiliser les publics scolaires à la démarche d'écriture, de découvrir et désacraliser le processus de création littéraire par la pratique et la mise en activité.

Les auteur·e·s seront accueillis pour 3 mois en résidence à l'IMEC et leurs interventions en milieu scolaire se dérouleront dans des écoles et collèges répartis sur le territoire académique. Les écoles et établissements scolaires implantés en milieu rural ainsi que ceux relevant d'un réseau d'éducation prioritaire seront privilégiés. De même les projets favorisant au sein du cycle 3 la collaboration d'élèves de CM2 et de 6^e et l'inclusion de classes ULIS et/ou SEGPA seront favorisés.

La résidence aboutira à la création d'un texte rédigé et éventuellement illustré par les élèves. L'ensemble des réalisations donnera lieu à la publication d'un ouvrage collectif. Les appels à candidatures auteur·e·s e et établissements sont en cours.

Les autres nouveautés de l'éducation artistique et culturelle en Normandie :

- « Le prix Femina des Lycéens », en collaboration avec l'académie de Rouen, le jury du prix Femina et les librairies indépendantes,
- Le palmarès normand de l'architecture 2018 : participation des collégiens au prix jeune public en collaboration avec l'académie de Rouen et les CAUE des 5 départements,
- « De Visu », dispositif permettant l'exposition d'œuvres et la médiation de plasticiens au sein des établissements scolaires (galeries) des académies normandes en partenariat avec la DRAC-Normandie.

Dates à retenir

#Rentrée2017

Septembre

1^{er} septembre 2017: Pré-rentrée des enseignants

4 septembre 2017 : Rentrée 2017 en musique

16 et 17 septembre 2017 : Journées Européennes du patrimoine – ouverture du rectorat au public

Octobre

14 octobre 2017 : Salon Studyrama

18 octobre 2017 : Dans le cadre des Erasmus days « Le consortium FORCEs, c'est parti »

Octobre 2017 : Salon du numérique en Normandie

Octobre 2017 : 1^{re} visio-conférence entre les élèves français et nord-américains de 3 écoles élémentaires, de 3 collèges et de 3 lycées de l'académie de Caen

Octobre 2017 : Participation par voie numérique des élèves nord-américains des lycées français au « Regard de jeunes » dans le cadre du Prix Bayeux-Calvados

Novembre

5 novembre 2017 : Journée nationale contre le harcèlement scolaire

Décembre

1^{er} et 2 décembre 2017 : Salon de l'étudiant

Janvier

26 janvier 2018 : Concours des plaidoiries des lycéens

Mars

Mars 2018 : Sélections régionales des Olympiades des métiers pour la région Normandie à Caen

Printemps 2018 : Journée des métiers au collège

Avril

Du 14 au 18 avril 2018 : Congrès de la Mission Laïque Française en Normandie

Novembre

Novembre 2018 : Finale nationale des Olympiades des métiers à Caen

L'académie en images 2016-2017



Contact service communication

communication@ac-caen.fr

Laure Cours-Mach

02 31 30 16 35 / 06 79 31 21 09

Fanny Gallien

02 31 30 15 03